



**COMMUNE D'UNIEUX**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 3 AVRIL 2023**

Le lundi trois avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-quatre mars deux mille vingt-trois en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Clémentine PAGNIER, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

**Pouvoirs déposés :** Mme Nathalie RAFFIN à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à Mme Clémentine PAGNIER, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 26 - Nombre de votants : 29

**Désignation de secrétaire de séance :** Mme Gisèle ARSAC

**DÉLIBÉRATION N°2023-04-01**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2023**

VU les articles L 2311-1 et L 2312-1 à L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal de la commune,  
CONSIDÉRANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2023,  
VU la réunion de la Commission des Finances en date du 28 février 2023,  
VU le tableau des effectifs,  
CONSIDÉRANT le projet de budget primitif principal de l'exercice 2023 soumis au vote par nature avec présentation fonctionnelle,  
CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre sauf si le Conseil municipal décide de voter les crédits par article,

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR, 5 ABSTENTIONS,**

- **APPROUVE** le budget primitif de la Commune de l'exercice 2023 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	3 550 803,00 €	3 550 803,00 €
Fonctionnement	10 365 803,03 €	10 365 803,03 €

- **DÉCIDE** de voter le budget principal par chapitre.
- **APPROUVE** le tableau des effectifs.
- **APPROUVE** les principaux travaux contenus dans le budget.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à lancer les procédures de commandes publiques

La secrétaire de séance  
Gisèle Arsac

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX le 3 avril 2023

Le Maire, Christophe FAVERJON.

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20230403-DELIB2023-04-01-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023